

Juridictions sociales et approche contentieuse des accidents du travail et des maladies professionnelles

Colloque **8 et 9 novembre 2022**
Auditorium de l'ISIS - Strasbourg

Responsables scientifiques : Morane Keim-Bagot, Delphine Serre,
Xavier Aumeran

Mardi 8 novembre (après-midi)

13h30 | Accueil des participants

14h | Ouverture

Présidence de la demi-journée

Morane Keim-Bagot, professeur de droit privé à l'Université de Strasbourg

1^{re} thématique : *La réforme des juridictions sociales*

14h30 - 15h | **L'organisation antérieure et ses difficultés**

- Isabelle Sayn, directrice de recherche au CNRS, rattachée au Centre Max Weber, Université de Lyon, CMW, UR 5283, CNRS

15h - 15h45 | **La réforme des juridictions sociales a-t-elle résolu leurs difficultés ?**

- Xavier Prétot, doyen honoraire de la deuxième chambre civile de la Cour de cassation
- Jérôme Dié, magistrat honoraire, Cour d'appel de Colmar

15h45-16h10 *Pause*

2^e thématique : *Pôle social du tribunal judiciaire et conseil des prud'hommes : des fonctionnements distincts*

16h10 - 16h35 | **Les juges profanes, l'institution judiciaire et le champ juridique**

- Laurent Willemez, professeur des Universités, sociologue, Université Versailles Saint-Quentin Laboratoire Printemps

16h35 - 18h | **Table ronde | Des juges professionnels et des juges profanes**

- Modérateur : Sabrina Mraouahi, maître de conférences en droit privé, Université de Strasbourg
- Catherine Trienbach, présidente du pôle social du Tribunal judiciaire de Strasbourg
- Un assesseur employeur du pôle social
- Miguel Perez, président du conseil de prud'hommes de Schiltigheim
- François Dosso, syndicaliste CFDT

18h15 *Cocktail offert à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg (salle Alex Weill)*

Mercredi 9 novembre (matin)

8h30 | Accueil des participants

Présidence de la demi-journée

Xavier Aumeran, professeur de droit privé à l'Université des Antilles

3^e thématique : *Accès aux droits sociaux*

9h - 9h30 | Les difficultés de reconnaissance des maladies professionnelles

- Anne Marchand, chercheuse associée au Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS), co-directrice du Giscop93, Université Sorbonne Paris Nord

9h30 - 10h15 | Table ronde | Un meilleur accès au droit peut-il être garanti par les procédures ?

- Vincent Dubois, professeur des Universités, Sciences politiques et sociologie, Université de Strasbourg, SAGE (UMR CNRS 7363)
- Claire Magord, maîtresse de conférences en droit, Université de Poitiers

10h15 - 10h30 *Pause*

4^e thématique : *Les conditions d'application du droit des AT-MP*

10h30 - 11h | Juges de la sécurité sociale et AT-MP : traitement des inégalités de classe et de genre

- Delphine Serre, professeur de sociologie, Université Paris-Cité, Cerlis

11h - 11h45 | Table ronde | Les difficultés de reconnaissance des accidents du travail : comparaison privé-public

- Dominique Asquinazi Bailleux, professeur de droit privé, Université Lyon 3, équipe Louis Josserand
- Laurent Seurot, professeur de droit public, Université de Lorraine, Irénée

12h - 12h30 | Reconnaissance des AT-MP | Regards d'ailleurs

- Christine Kieffer, chargée d'études Eurogip

12h30 - 14h *Pause déjeuner libre*



Mercredi 9 novembre (après-midi)

Présidence de la demi-journée

Delphine Serre, professeure de sociologie à l'Université Paris Cité

5^e thématique : *La faute inexcusable*

14h - 14h30 | **La faute inexcusable devant les juges du fond**

- ♦ Morane Keim-Bagot, professeur de droit privé, Université de Strasbourg, UMR Dres 7354
- ♦ Xavier Aumeran, professeur de droit privé, Université des Antilles, CREDDI-LEAD

14h30 - 15h15 | **La reconnaissance de la faute inexcusable**

- ♦ Modérateur : François Duquesne, professeur de droit privé, Université de Strasbourg
- ♦ Thomas Montpellier, docteur en droit, avocat associé, Accanto avocats
- ♦ Arnaud Olivier, avocat au Barreau de Paris
- ♦ Guerric Hénon, président de la Chambre sociale de la Cour d'appel de Nancy

15h15 - 15h30 *Pause*

15h30 - 16h15 | **La nature juridique de la rente en question**

- ♦ Jonas Knetsch, professeur de droit privé, École de droit de la Sorbonne (à distance)
- ♦ Discutant : Guerric Hénon, président de la Chambre sociale de la Cour d'appel de Nancy

16h15 - 16h45 | **Les outils de l'indemnisation**

- ♦ Rachel Saada, avocate, L'atelier des droits
- ♦ Delphine Chauffaut, magistrate, pôle social du tribunal judiciaire d'Amiens

16h45 - 17h | **Conclusion**

→ **Inscription en ligne**

applications.unistra.fr/invitation/inscription.php?inscription=oui&time=21082022202208

→ **Renseignements**

Entrée libre sur inscription,
dans la limite des places disponibles

Contact | tiphaine.garat@unistra.fr

03 68 85 83 25

→ **Lieu du colloque**

ISIS - Institut de Science
et d'Ingénierie Supramoléculaires
8 allée Gaspard Monge, Strasbourg
Campus de l'Esplanade
Tram E, C et F (arrêt *Observatoire*)

Manifestation validée au titre
de la formation continue des avocats.
N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut du travail pour la gestion des inscriptions à ce colloque et l'envoi d'informations sur les activités de l'Institut du travail de Strasbourg. Elles sont conservées pendant 3 ans et sont destinées à l'Institut du travail et le Service de la Vice-présidence Relations avec le monde socio-économique et Valorisation Strasbourg. Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vp-valorisation@unistra.fr

